



HAL
open science

Le site subaquatique de Mermian (Agde, Hérault) : enrochement et amas de céramiques dans le fleuve Hérault à la fin de l'âge du Fer

André Rivalan, Vianney Forest, Charlotte Carrato, Vincent Mouchi, Laurent
Emmanuel

► To cite this version:

André Rivalan, Vianney Forest, Charlotte Carrato, Vincent Mouchi, Laurent Emmanuel. Le site subaquatique de Mermian (Agde, Hérault) : enrochement et amas de céramiques dans le fleuve Hérault à la fin de l'âge du Fer. *Recherches archéologiques et historiques récentes en Languedoc central, Les Arts Vailhan*, pp.127-140, 2022, 978-2-95632-424-9. hal-04091797

HAL Id: hal-04091797

<https://hal.science/hal-04091797v1>

Submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Le site subaquatique de Mermian (Agde, Hérault) : enrochement et amas de céramiques dans le fleuve Hérault à la fin de l'âge du Fer

André RIVALAN*, Vianney FOREST**, Charlotte CARRATO*,
Vincent MOUCHI***, Laurent EMMANUEL***

Résumé : Une plongée réalisée en 2004, dans le cadre d'un programme de prospection archéologique du fleuve Hérault, a permis la découverte au lieu-dit Mermian d'un épandage de fragments d'amphores italiques à une profondeur comprise entre 6 et 8 mètres. Cette découverte singulière, ajoutée à plusieurs témoignages d'un ancien pillage d'épave dans ses environs, ont par la suite motivé la réalisation de campagnes de prospection entre 2008 et 2009, suivies en 2015 et 2016 de deux campagnes successives de sondages archéologiques. Au terme de ces dernières, il est apparu qu'en dépit de la présence de traces effectives d'un ancien pillage sur le site, l'hypothèse initiale de la présence d'une épave antique devait être pour l'instant écartée. Les sondages réalisés indiquent en effet l'existence d'un important dépotoir de fragments d'amphores italiques ou gréco-italiques (18 m² / 30 - 40 cm d'épaisseur) qui pourrait être ainsi à l'origine d'une confusion dans l'interprétation du site. Malgré ce constat, les raisons d'une telle accumulation de mobilier en cet endroit du fleuve demeurent encore très incertaines, et ce d'autant que le paléoenvironnement du site soulève bien des interrogations.

Mots-clés : fleuve Hérault, âge du Fer, gué, voie de communication, amphore italique, *Ostrea edulis*.

Summary : A dive carried out in 2004, as part of an archaeological prospecting program of the Hérault river, led to the discovery in a locality known as Mermian of a scattering of Italic amphorae fragments at a depth of between 6 and 8 meters. This singular discovery, added to several testimonies of an old shipwreck looting in the surrounding area subsequently motivated the realization of prospecting campaigns between 2008 and 2009, followed in 2015 and 2016 by two successive campaigns of archaeological surveys. At the end of the latter, it appeared that despite the presence of actual traces of looting on the site, the initial hypothesis of the presence of an ancient shipwreck should be discarded for the moment. The soundings carried out indicate the existence of a large dumping ground for Italic or Greco-Italic amphorae fragments (18 m² / 30 - 40 cm thick) which could thus be the cause of confusion in the interpretation of the site. Despite this observation, the reasons for such an accumulation of artefacts in this part of the river remain very uncertain, especially since the paleoenvironment of the site raises many questions.

Keywords : Hérault River, Iron Age, ford, communication route, Italic amphora, *Ostrea edulis*.

* Mosaïques Archéologie, UMR 5140, ASM, Montpellier

** INRAP-Méditerranée, UMR 5068, TRACES, Toulouse

*** Sorbonne Université, CNRS UMR 7193, IStEP, F-75005, Paris

1. Présentation générale du site

Le site de Mermian se trouve le long de la rive droite du fleuve Hérault, à environ 2 km au nord-ouest de la ville d'Agde (fig. 1). Il se compose principalement d'un amas de fragments d'amphores et de blocs décimétriques de basalte, dont le niveau d'apparition se situe à une profondeur comprise entre 6 et 8 mètres. Cet amoncellement couvre une assez grande superficie, avec près d'une vingtaine de mètres carrés repérée, et présente une épaisseur qui varie aux alentours d'une quarantaine de centimètres.

Cet amas de céramiques fut découvert à la suite d'une campagne de prospection réalisée par l'association IBIS en 2004, et déclarée la même année auprès du Service Régional de l'Archéologie¹. Suite à sa découverte, le site a fait l'objet d'une deuxième campagne de prospection subaquatique en 2008, destinée d'une part à prélever du mobilier *in situ*, et d'autre part à obtenir une coupe bathymétrique de cette partie du lit du fleuve. À ces deux phases de prospection se sont enfin ajoutées deux campagnes de sondage en 2015 et 2016, qui avaient pour objectif principal de préciser la nature du site, et surtout d'identifier les raisons possibles d'une telle accumulation de mobilier céramique dans ce contexte fluvial.

1.1. Contexte géographique et géologique

Ce site subaquatique se trouve actuellement à environ 7 km de la mer Méditerranée par voie navigable et en plein cœur de la basse vallée de l'Hérault (fig. 2). Cette vaste plaine alluviale se caractérise tout autant par ses bordures composées de produits d'érosion d'anciens édifices volcaniques (Agde / Mont Saint-Loup et Saint-Thibéry) et d'alluvions du Quaternaire ancien (Pliocène continental), que par son important remblaiement continental lié aux inondations et aux crues de l'Hérault (Ambert 2001, p. 53-54). Si la première spécificité entraîne l'existence de zones systématiquement situées hors d'eau et pourvues d'un bon matériau de construction (i.e. basalte), la seconde implique de nombreuses transformations du paysage au cours du temps et conduit à un fort recouvrement alluvionnaire (Ambert 2001, p. 54)². La prise en compte de ces deux caractéristiques nous permet ainsi de mieux comprendre la localisation des agglomérations et des zones de forte densité de sites antiques associés à cet espace géographique (fig. 2), et surtout leur quasi-absence, toutes périodes confondues, en bordure du fleuve Hérault (*infra*) : « Pour la période gallo-romaine, et plus particulièrement durant le Haut-Empire, à la vue de la carte de répartition, on peut parler d'une forte pression anthropique sur le milieu et dans un contexte agricole de terroir plein. Seuls les abords du fleuve Hérault sont vides mais cela est dû au masque des dépôts alluviaux : les deux

(1) Cette date de découverte reste néanmoins officielle, puisque la présence d'un trou d'environ un mètre de diamètre dans la couche archéologique, lui-même consolidé par des sacs en plastique remplis de sable, et bordé par une ancienne ligne de vie, tend à indiquer que le site avait fait l'objet de fouilles clandestines.

(2) Nous renvoyons le lecteur aux travaux récents coordonnés par B. Devillers, dans le cadre du projet « DYLLITAG », pour plus d'informations sur ces problématiques et en particulier celles liées à l'évolution géomorphologique de la basse plaine de l'Hérault.

seuls points reconnus sont des découvertes faites à près de 3 m de profondeur, lors de puissants terrassements. » (Lugand, Bermond 2001, p. 93).

1.2. Contexte archéologique général

Bien que le recouvrement alluvionnaire que nous venons d'évoquer (*supra* – Ambert 2001, p. 54) implique une probable occultation des sites archéologiques en bordure du fleuve Hérault (fig. 2), les environs immédiats du site de Mermian se distinguent toutefois par la présence de quelques vestiges d'occupation d'époque antique. Des travaux de terrassement menés au milieu du XX^e s. ont en effet permis la découverte³ d'un bâtiment antique de la fin du II^e s. ou du début du I^{er} s. av. n. è. à environ 500 mètres au nord-ouest du site : « Sur la rive gauche de l'Hérault, au niveau du domaine de Mermian, à la limite communale avec Bessan, en 1941, R. Aris signale la découverte d'un établissement gallo-romain. À une profondeur de 2, 50 à 2, 80 m sous le sol actuel, les restes de murs en basalte étaient accompagnés de fragments d'amphore italique, de *tegulae*, et tessons divers dont ceux d'un mortier » (Lugand, Bermond 2001, p. 146). La présence de ce bâtiment est ici d'autant plus intéressante que sa grande proximité et son apparente contemporanéité avec le site de Mermian permettent d'envisager une relation effective entre ces deux occupations, et apportent, comme nous allons le voir, une possible clé dans l'interprétation des vestiges mis au jour (*infra* – 2.2).

On soulignera également la proximité d'un site très similaire à Mermian, celui de La Motte II, situé à moins de 2 km en aval du fleuve (Moyat, Tourrette 2003* ; Laurent, Carrato 2016*). Succédant à une occupation de l'âge du Bronze ancien (entre 1745-1536 av. n. è.) principalement caractérisée par des constructions sur poteaux, des vestiges plus récents ont été observés contre la rive droite de l'Hérault. Ils correspondent à des amoncellements de blocs de basalte associés à du mobilier céramique (Dressel 1A, *dolium*) et lithique (contrepois de presseoir) daté du II^e-I^{er} s. av. n. è. Le site n'a pour l'heure fait l'objet que de prospections qui n'ont pas permis d'identifier la fonction de ces aménagements.

2. Présentation générale des vestiges et de leur emprise

Les deux campagnes de sondage subaquatique menées à Mermian ont permis d'observer que cette couche archéologique (US 1002) se compose d'argile, de fragments de céramiques, de coquilles de mollusques marins (principalement d'huîtres) et de quelques blocs de basalte⁴ (Rivalan *et al.* 2015* et 2017*). Elle se présente sous la forme d'une longue bande orientée nord-ouest / sud-est, dont seule l'extrémité nord n'a pu être circonscrite faute de temps. Cette couche mesure donc en l'état, 5 mètres de longueur sur 2, 5 mètres de large,

(3) Ce site aurait d'ailleurs été découvert lors du creusement d'un puits : « Le seul site connu à proximité du lit de l'Hérault est celui de Mermian à Agde, enfoui sous 3 m d'alluvions et découvert lors du creusement d'un puits » (Mauné 2001, p. 86, note 21).

(4) Certains blocs se caractérisent par une taille relativement importante (longueur : 62 et 35 cm / largeur : 35 et 22 cm) et présentent sur leur face apparente de nombreuses coquilles d'huîtres en position de vie.



Fig. 1 - Localisation du site de Mermian en amont de la ville d'Agde dans le fleuve Hérault.

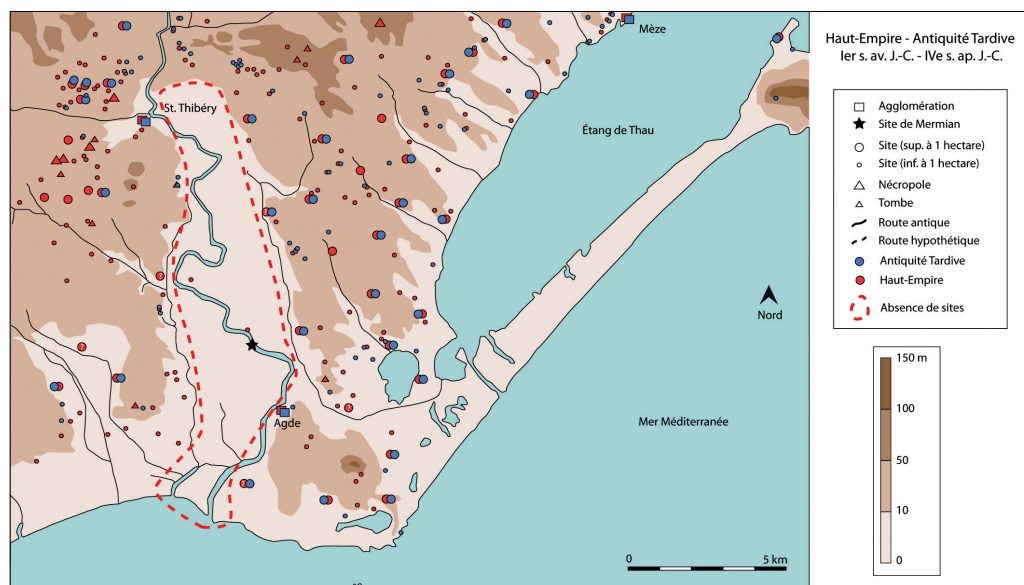


Fig. 2 - Répartition des sites du Haut-Empire et de l'Antiquité Tardive (d'après Lugand, Bermond 2001).

tandis que l'un des sondages pratiqué au centre de l'amas indique une épaisseur d'environ 40 centimètres (fig. 3). Le caractère affleurant de cet amas de céramique, ajouté à son milieu de conservation incitent néanmoins à rester prudent sur sa morphologie initiale. Ce contexte particulier implique une forte érosion des vestiges due à l'activité du fleuve, et par conséquent, une probable réduction de la superficie et de l'épaisseur de la couche en question, ainsi que la disparition d'éventuels niveaux d'âges plus récents. On ajoutera d'ailleurs que selon certains témoignages oraux le site aurait été initialement repéré suite à un dragage de cette partie du fleuve,

avant d'être ensuite redécouvert quelques années plus tard dans le cadre des prospections subaquatiques. Si ce fait s'avère exact, il serait alors possible d'ajouter une érosion mécanique à l'arasement naturel que nous venons d'évoquer, et surtout d'en déduire la destruction d'une partie importante du site.

Notons enfin que la réalisation d'un carottage (MRM3 ; fig. 3) à la base du sondage n°1 a permis d'observer que cet amas de céramique reposait sur plusieurs niveaux naturels d'argile grise, et ce jusqu'à une profondeur d'au moins un mètre, tandis que le relevé en coupe de la berme sud montre un important pendage vers le nord-ouest (fig. 4). La présence

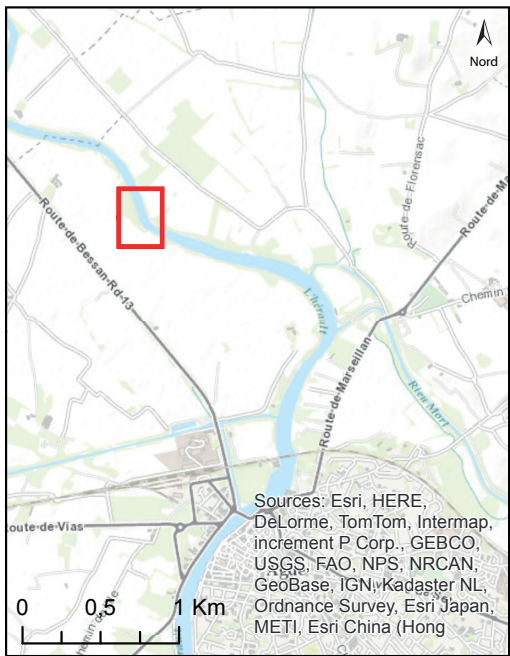
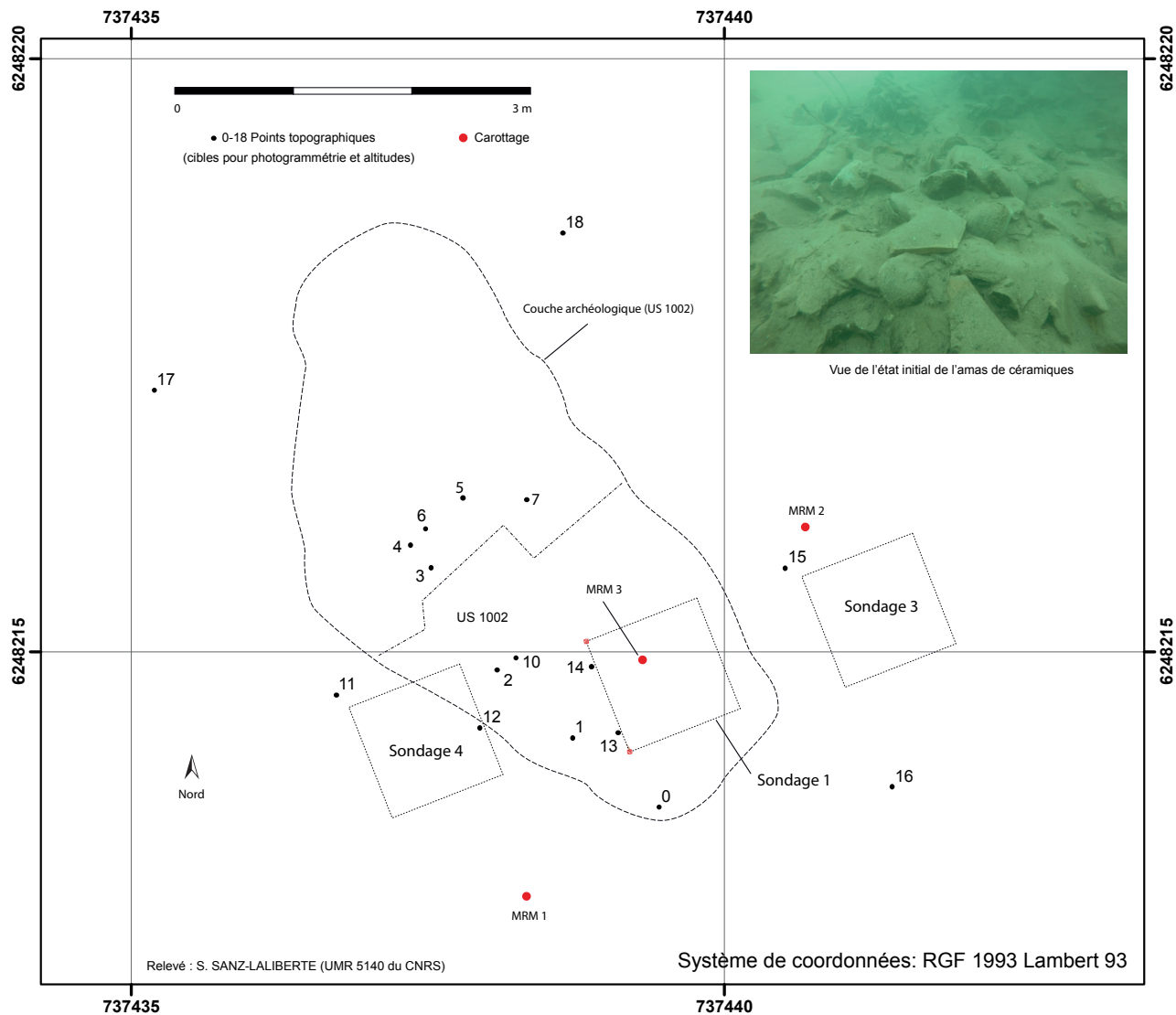


Fig. 3 - Localisation et plan général du site de Mermian (Agde, Hérault).

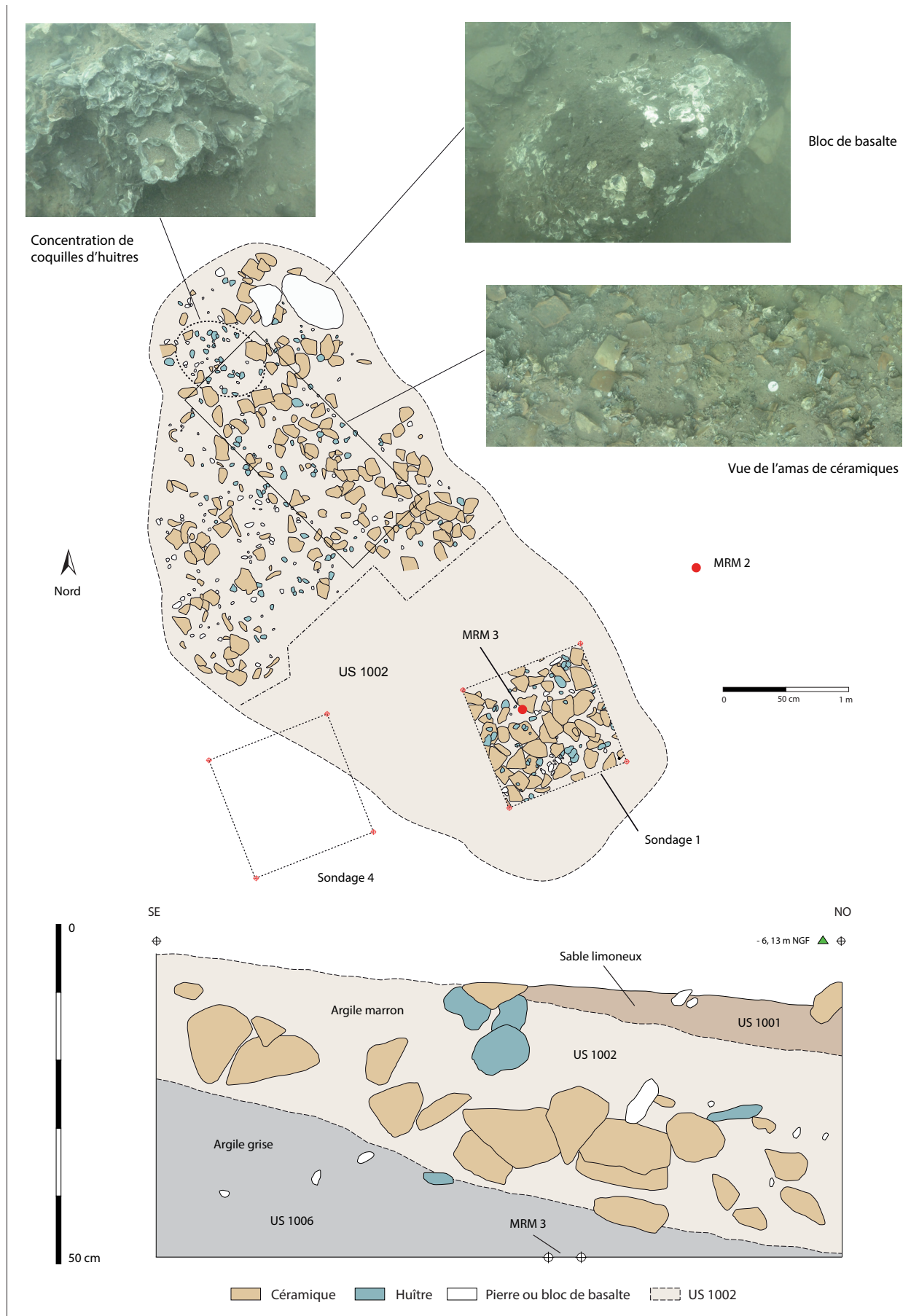


Fig. 4 - Relevé en plan et en coupe (sondage 1) de l'amas de céramique (US 1002).

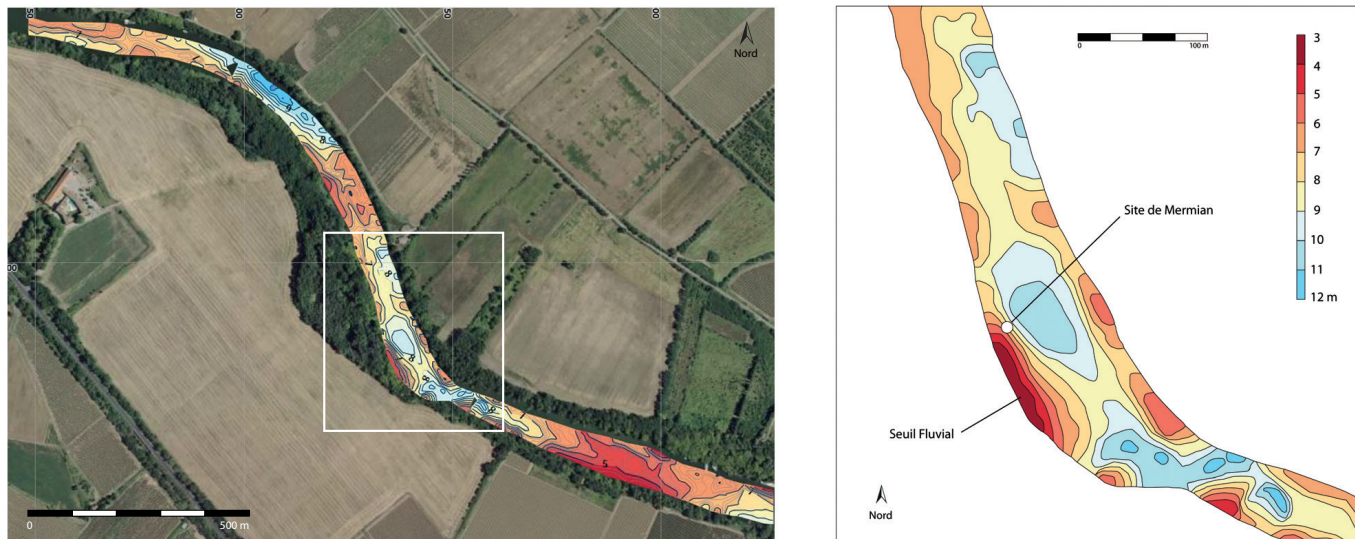


Fig. 5 - Cartographie bathymétrique des environs du site de Mermian réalisé par sondeur mono-faisceau (crédit : F. Yung).

| Catégories | Bords | Fonds | Anses | Panses | Total | NMI | % catégorie |
|--------------------------|----------|----------|----------|------------|------------|-----------|-------------|
| Amphore Gr.It. LWe/Dr.1A | 7 | 8 | 5 | 184 | 204 | 17 | 65,38% |
| Amphore étrusque | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 | 7,69% |
| Commune italique | 0 | 1 | 0 | 3 | 4 | 4 | 15,38% |
| Claire engobée | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 3,85% |
| Luisante | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 3,85% |
| Tegulae | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 3,85% |
| Total | 9 | 9 | 6 | 188 | 212 | 26 | 100% |

Fig. 6 - Tableau de comptage des céramiques du site.

d'un même pendage dans le sondage réalisé sur la bordure méridionale de l'amas (sondage n°4), mais cette fois-ci vers le nord-est, permet dès lors d'observer que cette couche vient combler une légère cuvette, tout en étant installée sur les pentes d'un seuil submergé. Ce dernier point se voit en outre étayé par la cartographie bathymétrique réalisée au cours de l'opération (fig. 5), qui montre que le site se trouve apparemment sur la bordure convexe d'un ancien méandre⁵.

2.1. Description de l'amas de céramique (US 1002)

L'un des sondages réalisé dans l'amas (sondage n°1 ; fig. 3) a permis de collecter sur une surface d'un mètre carré et sur une profondeur d'environ 30 cm, non moins de 143 fragments de céramiques. Ils étaient disposés en vrac, sans aucune organisation particulière et portent tous des valves gauches

(5) Cette position entraîne que le sommet de la couche archéologique, à savoir la bordure sud-ouest de l'amas de céramique, se trouve à une profondeur d'environ 6 mètres, alors que sa base située au nord-est se trouve à une profondeur d'environ 8 mètres.

intactes d'huître plate de l'espèce *Ostrea edulis*, sur l'ensemble de leurs faces et tranches. Les coquilles sont parfois entières, la valve droite étant encore présente. Compte tenu de la taille des spécimens récoltés, l'âge des mollusques peut varier du stade naissain à celui du stade adulte. Les valves d'ostréidés se recouvrent ou sont en amas, et de petites coquilles entières de mytilidés (*Mytilaster sp.*) s'insèrent entre elles. Notons enfin que le sédiment argileux qui renferme les céramiques contient également des valves intactes dépareillées de bivalves marins de l'espèce *Cerastoderma sp.*

Les fragments de céramiques se caractérisent par une grande homogénéité typologique (fig. 6). La première étude avait en effet conclu à la présence d'une large majorité d'amphores de type Dressel 1A, et donc à une datation de l'ensemble entre le dernier tiers du II^e s. et le début du I^{er} s. av. n. è. (sur ces datations, cf. Py 1993, p. 53-55 ; Py et al. 2001, p. 99-105) (fig. 7). Une datation 14C réalisée récemment sur l'une des valves d'huîtres accrochée à un fragment de panse d'amphore renvoie néanmoins à une période antérieure

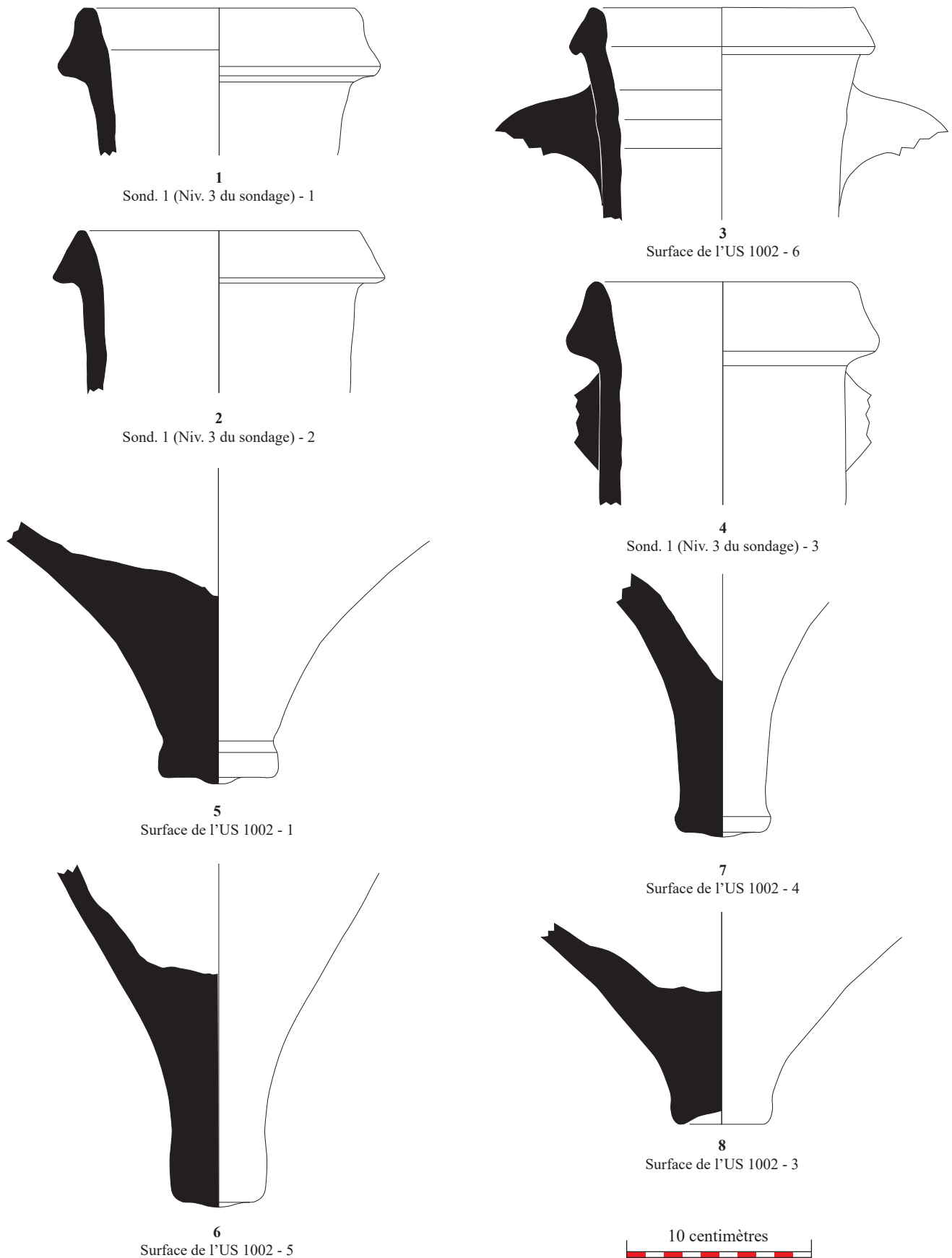


Fig. 7 - Mobilier céramique du site de Mermian ; US 1002 (crédit : C. Carrato).

comprise entre 387 et 194 av. n. è.⁶. Cette nouvelle donnée a conduit au réexamen du lot céramique et en particulier de certains bords d'amphores qui pourraient s'apparenter à des amphores gréco-italiques de type LWe, datées de la première moitié du II^e s. (Py 1993, p. 46-48), et dont on connaît la proximité morphologique avec les Dressel 1A. La frontière entre les amphores gréco-italiques et italiques est théorique puisqu'il s'agit en réalité de l'évolution de la même forme produite par des ateliers différents selon les périodes. De fait, la distinction entre les deux types se fait le plus souvent grâce au mobilier d'accompagnement (Py *et al.* 2001, p. 97), qui dans le cas qui nous occupe, est rare et le plus souvent non datant. En effet, seul un fragment de *tegula*, découvert dans le sondage n°2, peut éventuellement indiquer une datation récente au tout début du I^{er} s. av. n. è.⁷. Ce constat nous pousse donc à situer la datation du dépôt entre le début du II^e s. av. n. e. et le début du siècle suivant, dans le cas d'une accumulation lente et progressive de mobilier, et du début du I^{er} s. av. n. è. dans l'éventualité d'une constitution rapide.

Hormis ces considérations chronologiques, il convient également de signaler que ces nombreux fragments d'amphores partagent non seulement des dimensions et un niveau d'intrication relativement proches, mais aussi des restes quasi systématiques de poix sur leur face interne, ainsi que des empilements de deux à trois valves gauches développées les unes dans les autres. Si la présence de poix indique que les amphores étaient à l'origine fonctionnelles, celle d'huîtres implique que les fragments de céramique ont séjourné dans une eau salée ou du moins saumâtre pendant une période de temps suffisamment longue pour le développement de quelques générations d'huîtres⁸.

2.2. Interprétation(s) de l'amas de céramique (US 1002)

La présence de cet amas de mobiliers interroge bien évidemment sur les raisons qui ont pu entraîner une telle accumulation de céramique à cet endroit précis du fleuve, et par extension sur les conditions environnementales du site au moment de sa constitution. Ce dernier aspect est toutefois loin d'être évident, car si les études géomorphologiques, menées sur cette zone géographique dans le cadre du programme

(6) La nature du prélèvement a nécessité la correction de l'effet réservoir qui vieillit largement le résultat de la datation d'un échantillon ayant assimilé du carbone en milieu marin. Après prise en compte de cet effet réservoir, la datation présente un seul intervalle de solution à l'âge du Fer. Il couvre une large période de 170 ans en raison de l'existence d'un plateau sur la courbe de calibration pour cette époque (rapport de Guillaume Demeure pour le CIRAM).

(7) Pour S. Mauné, il s'agit d'une tuile produite dans un atelier de la basse vallée de l'Hérault utilisant comme dégraissant mêlé à l'argile certainement native (marne helvétique probable), un fin sable alluvial prélevé sur les berges du fleuve ou sur des dépôts de type îlot qui se forment sur les hauts fonds. L'atelier est difficile à préciser (zone Pézenas-Agde), mais il ne semble pas agathois car la pâte n'intègre aucun dégraissant volcanique. Par ailleurs, les tuiles des ateliers situés au nord de Pézenas ou dans la vallée de la Peyne ne présentent pas un sable aussi fin. La chronologie de ce type de tuile n'est pas incompatible avec une datation ancienne du I^{er} s. av. J.-C.

(8) La présence de coquilles d'huîtres semble indiquer que la salinité de l'eau à cet endroit précis du fleuve était supérieure à 29 ‰ au moment de son rejet, seuil minimum du développement des larves d'huîtres *Ostrea edulis* (Marteil 1960, p. 414).

DYLITAG, tendent à montrer que le site se trouvait alors à plusieurs kilomètres de l'embouchure du fleuve Hérault, non loin de la lagune de l'époque (fig. 8 et 9), la présence de très nombreuses coquilles d'huîtres plates adultes et juvéniles fixées sur les tessons de céramique, ainsi que celle d'au moins deux espèces marines directement associées au sédiment qui contenait les tessons de céramique, à savoir *Mytilaster sp.* et *Cerastoderma sp.*, indiquent plutôt un milieu de type marin ou du moins lagunaire. Face à cette apparente contradiction, il a été décidé de procéder à une étude isotopique des coquilles d'huîtres et des valves de *Cerastoderma sp.* du site, afin de préciser le milieu dans lequel ces mollusques se seraient développés (Mouchi *et al.* 2020). Suite à ces analyses géochimiques, menées par Vincent Mouchi et Laurent Emmanuel de l'Institut des Sciences de la Terre de Paris (UMR CNRS 7193), il est apparu que ces dernières s'étaient développées dans un milieu plutôt marin (fig. 10). Un tel constat indique par conséquent, soit que le site était situé en bordure d'une baie, d'un estuaire ou d'une lagune largement ouverte sur la mer, soit que les céramiques ont été déplacées avec du sédiment depuis un environnement franchement marin vers un milieu de nature radicalement différente.

2.2.1. Un dépotoir de berge ou de bord de mer ?

Dans le cas d'un site situé en bord de mer ou de lagune ouverte, l'une des premières interprétations possibles pour expliquer cette accumulation de mobilier est bien évidemment celle d'un simple dépotoir primaire lié à la présence d'un habitat voisin. Cette hypothèse est ici pour le moins envisageable dans la mesure où un bâtiment sensiblement contemporain, mais de fonction indéterminée, est connu en rive gauche du fleuve à environ 500 mètres au nord du site (*supra*), et que cette couche a également livré quelques éléments attribuables à un habitat antique (bord de *tegulae*, fragment indéterminé de meule en basalte, céramiques communes italiques et claire engobée). La relative uniformité du mobilier archéologique, marquée par la prédominance des fragments amphoriques, ne semble toutefois pas s'accorder avec l'idée d'un simple dépotoir domestique, et en particulier avec son caractère généralement très hétérogène. Malgré cela, il n'est pas exclu que cet amas de céramique soit tout simplement lié au rejet d'éléments cassés suite au transport ou au transbordement de cargaisons, et ce d'autant que les amphores constituent souvent l'une des principales marchandises véhiculées par voie d'eau maritime et/ou fluviale à ces époques.

2.2.2. Un amas de céramiques lié à un appontement ?

La seconde interprétation possible serait ainsi d'associer l'amas de céramique à l'existence d'un appontement antique, et donc aux phénomènes de rejets qui peuvent en résulter. Cette hypothèse permettrait alors d'envisager la présence d'un ancien débarcadère à cet endroit précis du fleuve, et ainsi d'établir un rapprochement avec certains contextes portuaires antiques. On rappellera que certains dépotoirs comme ceux des ports de Lattes, d'Arles, de Marseille et d'Antibes, datés entre le I^{er} s. av. et le IV^e s. de notre ère, se composent d'une très grande quantité de fragments d'amphore vinaire (Bigot 2020) (fig. 11), et se rapprochent de ce fait des caractéristiques associées au site de Mermian. La comparaison s'arrête toutefois là, puisque

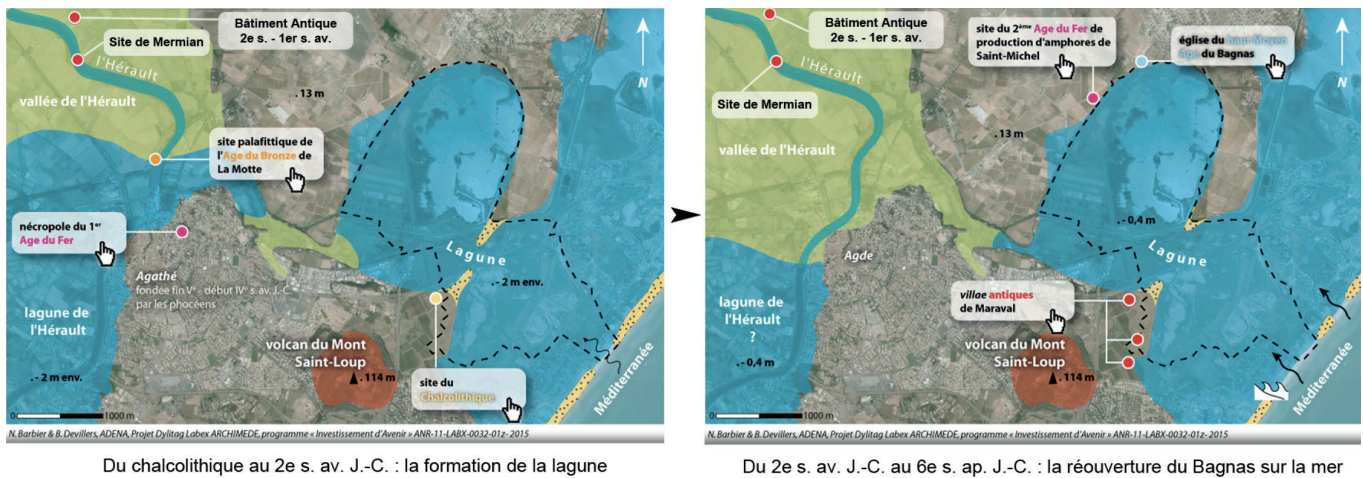


Fig. 8 - Contexte géomorphologique des environs du site de Mermian (d'après N. Barbier & B. Devillers, ADENA, Projet Dylitag Labex ARCHIMEDE).



Fig. 9 - Contexte géomorphologique de la basse plaine de l'Hérault (d'après Devillers et al. 2015 et N. Barbier & B. Devillers, ADENA, Projet Dylitag Labex ARCHIMEDE).

le volume de mobilier issu de cet éventuel débarcadère fluvial ne correspond en rien à ceux mis au jour dans les véritables ports d'agglomération antique.

De même, l'absence d'aménagements en lien avec une quelconque forme d'apponement (pieux en bois, quai en pierre, etc.) incite à rechercher d'autres explications, et ce faisant à proposer celle d'un simple renfort de berge, destiné à protéger une zone jugée importante pour des raisons variées :

présence d'un bâtiment en bord de rive, de parcelles agricoles voisines, d'une zone de franchissement, etc.

2.2.3. Un renfort de berge lié à un système de franchissement ?

Si comme nous venons de le voir les raisons qui ont pu motiver la mise en place d'un renfort de berge sont relativement diversifiées, la topographie spécifique du site de Mermian permet d'imaginer l'existence d'un aménagement lié au franchissement d'un plan d'eau en contexte d'estuaire. Cet

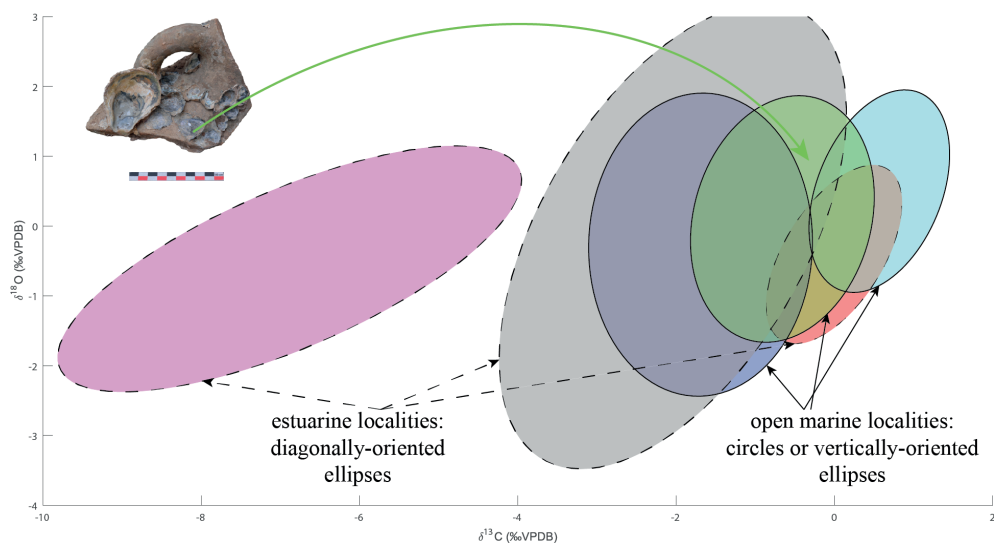


Fig. 10 - Diagramme du rapport isotopique de l'oxygène en fonction du rapport isotopique du carbone sur les coquilles d'huîtres du site de Mermian (crédit : V. Mouchi).



Fig. 11 - Vues du site du Pré aux Pêcheurs en cours de fouille (Antibes, Alpes-Maritimes) (crédit : R. Bénali - INRAP).

amas de céramique et de blocs de basalte se situe en effet sur la bordure d'un important seuil submergé qui se retrouve, qui plus est, en miroir sur la rive opposée du fleuve actuel (fig. 5). Si l'on ajoute à cela le fait que ce seuil pouvait être bien plus imposant antérieurement aux dragages contemporains, il devient alors tout à fait possible de restituer la présence d'un goulet favorable au franchissement, et par extension, de rapprocher l'amas de céramique d'une structure de consolidation destinée à limiter l'impact de la fréquentation régulière des lieux et l'affouillement dû aux courants d'eau. La présence d'aménagements spécifiques au niveau d'un franchissement naturel est d'ailleurs une caractéristique qui se retrouve sur des sites plus récents, comme celui du Gué du Port Guillot à Chalon-sur-Saône (Bonnamour, Dumont 2011, p. 626-627). Ce dernier, situé dans la Saône et daté du II^e ou du III^e s. ap. J.-C., a en effet livré entre autres éléments une importante série de blocs alignés qui ont été interprétés comme un possible

pavage. Dans cette perspective, l'implantation d'un bâtiment à 500 mètres au nord du site de Mermian pourrait alors trouver une explication dans la présence d'un hypothétique gué, et rejoindrait les quelques cas d'habitats de bords de fleuve situés à proximité de possibles franchissements : notamment Aumes (« Le Camp Romain ») avec le gué de la Blède (Mauné 2002a, p. 322), Roqueloupie avec son franchissement dit « Le Passage » (Ropiot 2015, p. 213) et Saint-Thibéry (Cessero) avec peut-être celui de Saint-Joseph (Mauné 2002b, p. 338)⁹.

Malgré ces observations, on notera que ce système de consolidation a pu également servir à protéger une berge utilisée comme débarcadère par un passeur d'eau, ou liée

(9) On peut également évoquer, pour des périodes plus anciennes, les cas de Saint-Pons-de-Mauchiens (Roquemengarde) avec le gué du Moulin de Roquemengarde (Ropiot 2015, p. 213 et Bagan, Lauras 2019, p. 259) et de Pézenas (Saint-Siméon) avec celui du Moulin des Près (Mauné 2002a, p. 322).

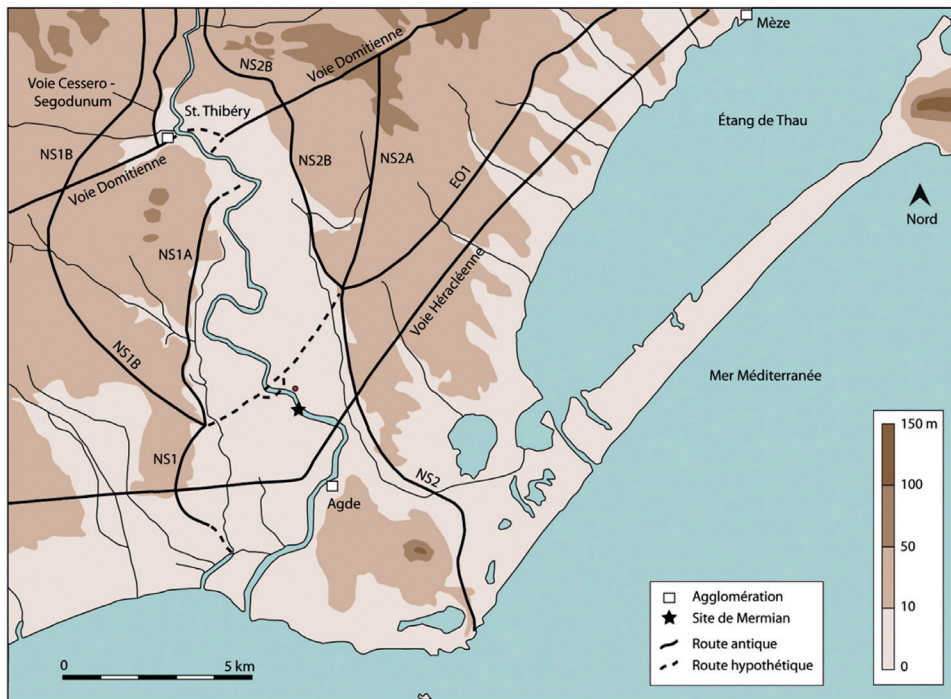


Fig. 12 - Localisation des principaux axes de circulation antiques (d'après Lugand, Bermond 2001).

à l'emploi d'un bac à traîle, et donc soumise à l'impact des accostages successifs des embarcations de l'époque. Ces deux procédés de franchissement sont ici particulièrement plausibles, dans la mesure où ils sont bien évidemment plus simples à mettre en œuvre que la construction d'un véritable pont en bois, et qu'ils constituaient des systèmes de traversée particulièrement fréquents jusqu'au début du XX^e s. On rappellera d'ailleurs que la mention de « bac » sur les cartes d'État-Major a permis de restituer la présence de tels dispositifs à l'ouest de Bessan, au niveau de Cailhan, et à Saint-Thibéry, au lieu-dit l'Île (Ropiot 2015, p. 213).

Notons enfin que l'hypothèse d'un franchissement au niveau du site de Mermian avait déjà été formulée par Marc Lugand dans un article consacré aux routes antiques, et se voit donc ici quelque peu confortée : « peu avant le fleuve, elle (i.e. EO1) croise la route nord-sud (NS2) à l'endroit où elle se sépare en deux branches. Le franchissement de l'Hérault peut se faire à la hauteur de Mermian. On trouve, sur la rive droite, un vieux chemin qui vient rejoindre la patte d'oie formée par les routes NS1A et NS1B. » (Lugand 2001, p. 70) (fig. 12). Cette proposition, si elle s'avérait exacte, conférerait alors aux vestiges du site une certaine importance, puisque parmi les multiples dispositifs de traversée du fleuve qui ont dû exister à ces époques, aucun n'est pour l'instant réellement documenté, ni au nord du côté de Saint-Thibéry et de la voie Domitienne (Barruol 2011, p. 395), ni au sud du côté de la ville d'Agde (Ugolini 2002, p. 351).

2.2.4. Un amas de céramique lié à la consommation d'huîtres ?

La présence de nombreuses coquilles d'huîtres sur l'ensemble des fragments de céramiques, y compris ceux situés à la base et au centre de l'amas, soulève enfin la question de leur utilisation comme collecteurs de naissains et supports de croissance. Cette idée se voit tout d'abord confortée par les études du programme DYELITAG

(Devillers *et al.* 2015) qui indiquent que le site se trouvait, à ces époques, relativement éloigné de la lagune (*supra*). Cette caractéristique géographique apparaît en effet incompatible et sous-tend donc le déplacement de ces fragments recouverts d'huîtres depuis une source d'eau salée. Partant de là, on est alors tenté d'imaginer que ces éléments ont été immergés de manière volontaire dans un but de collecte, et ce d'autant que les sources antiques indiquent que les populations de l'époque pouvaient avoir connaissance du mécanisme de développement naturel des huîtres sur des supports en céramique¹⁰ : « Grâce à Aristote, les Marseillais savaient que, dans les eaux marines calmes de Rhodes, les huîtres avaient tendance à s'accrocher nombreuses sur des supports faits de simples tessons jetés par-dessus bord. On obtenait ainsi facilement des huîtres grâce à une technique peu difficile à réaliser : un pieu faisait l'affaire, des tuiles aussi. » (Brien-Poitevin 1996, p. 317, d'après Aristote, Génération des animaux, III, 11, 763b). Cicéron évoquait pour sa part, au milieu du I^{er} s. av. n. è., les pratiques du riche mareyeur Sergius Orata, au tournant des II^e et I^{er} s. av. n. è., dont le : « (...) savoir-faire lui permettait même de faire naître les huîtres sur les tuiles (...) » (œuvre perdue ; propos rapporté par Nonius Marcellus, p. 319 - W. M. Lindsay, Teubner, 1903, et cité dans Bardot-Cambot, Forest 2013, p. 373-374). Cette allusion sera ensuite détaillée par Pline l'Ancien dans son Histoire Naturelle (Livre IX) qui nous apprend que ce

(10) L'emploi de tuiles en terre cuite comme collecteur de naissains d'huîtres est d'ailleurs une technique encore utilisée dans les techniques ostréicoles actuelles de captage (Communication du Comité National de la Conchyliculture – « La Perle des Mers – Le chemin de l'huître »). Outre son efficacité, cette technique est en outre très simple à mettre en œuvre, dans la mesure où celle-ci consiste à simplement empiler des tuiles chaulées en céramique au sein d'une eau salée et à attendre que les naissains d'huîtres viennent se fixer naturellement.



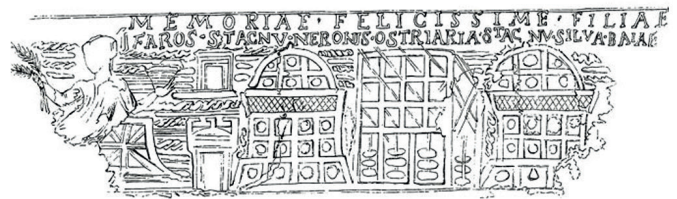
Populonia, Piombino - fin IIIe s. - début IVe s. de n. è. (Italie)



Détail du vase de Populonia (Italie)

Catacombe de Rome (T. 19) - IVe s. de n. è. (Italie)

Ampurias - IVe s. de n. è. (Espagne)



Catacombe de Rome (T. 19) - IVe s. de n. è. (Italie)

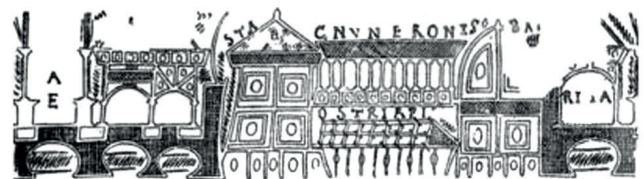


Fig. 13 - Clichés et relevés des vases en verre pourvus de représentations d'ostritaria (d'après IDAI.objects/Arachne – Université de Cologne).

personnage avait installé les premiers parcs à huîtres dans sa *villa* maritime de Baïes, sur la bordure orientale de la baie de Naples (Tchernia, Brun 1999, p. 21-22). Ces installations ont d'ailleurs été représentées avec la mention « *ostriaria* », sur non moins de trois vases antiques en verre datés entre la fin du III^e s. et le début du IV^e s. de n. è.¹¹, et permettent donc d'envisager l'existence d'une alternative à la pêche durant l'Antiquité (fig. 13).

Si, à la vue de ces éléments, l'hypothèse de rejets ostréicoles apparaît envisageable, d'autres observations viennent toutefois clairement la nuancer. On rappellera ainsi que la fonction exacte de ces structures en bois demeure pour l'instant indéterminée et pourrait être plutôt liée à la phase d'affinage des huîtres (Bardot-Cambot, Forest 2013, p. 377-378), c'est-à-dire celle qui succède aux étapes de captage et de croissance des huîtres. Une source antique, certes plus ancienne, nous apprend d'ailleurs que des tentatives de création d'huîtriers artificielles ont été réalisées à l'époque, mais que celles-ci se sont avérées infructueuses : « des habitants de Chios avaient, de Pyrrha dans l'île de Lesbos, apporté des huîtres vivantes ; et ils les avaient déposées dans des anfractuosités et dans des lieux tout à fait semblables à ceux où ils les avaient prises. Mais ces huîtres ne se multiplièrent pas, et seulement elles grossirent beaucoup. » (Aristote, Génération des animaux - Livre 3, Chapitre 10.23). Rappelons pour finir que les études conchyliologiques

(10) L'emploi de tuiles en terre cuite comme collecteur de naissains d'huîtres est d'ailleurs une technique encore utilisée dans les techniques ostréicoles actuelles de captage (Communication du Comité National de la Conchyliculture : « La Perle des Mers – Le chemin de l'huître »). Outre son efficacité, cette technique est en outre très simple à mettre en œuvre, dans la mesure où celle-ci consiste à simplement empiler des tuiles chaulées en céramique au sein d'une eau salée et à attendre que les naissains d'huîtres viennent se fixer naturellement.

(11) Un exemplaire a ainsi été mis au jour à Populonia (Piombino, Italie), un autre dans la tombe 19 des Catacombes de Rome en Italie et un dernier dans les environs d'Ampurias en Espagne.

montrent que les huîtres plates commencent à être consommées en volume à partir de la fin du I^{er} s. av. n. è. en raison de la création d'un véritable commerce, et qu'elles sont plus probablement prélevées sur des huîtriers naturelles (Bardot-Cambot, Forest 2014). Ces deux observations viennent donc grandement fragiliser l'idée d'un captage artificiel des naissains et une gestion de la croissance des huîtres par les populations locales de l'époque (Bardot-Cambot, Forest 2013, p. 377), tout en renforçant l'hypothèse de la formation d'une huître naturelle sur le site de Mermian.

3. Conclusions

Bien qu'il soit encore difficile de trancher entre l'une ou l'autre de ces hypothèses, la présence d'une très grande majorité de tessons d'amphore au sein de la couche archéologique, ajoutée à celle de gros blocs de basalte recouverts d'huîtres plates, nous incitent à voir dans cet ensemble les restes d'un possible renfort de berge, et ce quel qu'en ait été sa finalité (protection d'un bâtiment en bord de rive, de parcelles agricoles voisines, d'un débarcadère, d'une zone de franchissement, etc.). La question de son environnement est de la même manière relativement difficile à préciser, même si l'étude isotopique menée sur les coquillages du site indique un milieu marin et donc l'existence d'un estuaire, d'une baie ou d'une lagune largement ouverte sur la mer. Dans cette perspective, la présence de coquilles d'huîtres sur les tessons du site résulterait tout simplement de la formation d'une huître naturelle sur un support d'origine artificielle.

Au-delà de ces considérations, le site de Mermian reflète également la circulation des biens commerciaux de l'époque, et surtout le rôle probablement actif de cette zone dans la pénétration des marchandises vers l'intérieur des terres. Il offre enfin, dans un secteur relativement pauvre en vestiges, l'un des rares témoignages des différentes modalités d'occupation de l'embouchure d'un fleuve côtier à la fin du second âge du Fer.

Références bibliographiques

Publications, thèses

Ambert 2001 : Paul Ambert, « Géologie et géomorphologie des pays de l'étang de Thau et de la basse vallée de l'Hérault », in *Carte Archéologique de la Gaule : Agde et le Bassin de Thau*, 34/2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres - Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001, p. 48-57.

Bagan, Lauras 2019 : Ghislain Bagan, Vincent Lauras, « Variabilité des configurations territoriales à la fin de l'âge du Bronze dans la vallée de l'Hérault en France (X^e – VIII^e siècle avant notre ère) », in *Entre terres et eaux. Les sites littoraux de l'âge du Bronze : spécificités et relations avec l'arrière-pays*, Séance de la société préhistorique française, 14, 2019, p. 257-273.

Bardot-Cambot, Forest 2013 : Anne Bardot-Cambot, Vianney Forest, « Ostréiculture et mytiliculture à l'époque romaine ? Des définitions modernes à l'épreuve de l'archéologie », *Revue archéologique*, 2013/2 (n° 56), p. 367-388.

Bardot-Cambot, Forest 2014 : Anne Bardot-Cambot, Vianney Forest, « Une histoire languedocienne des coquillages marins consommés, du Mésolithique à nos jours », in S. Costamagno (dir.), *Histoire de l'alimentation humaine : entre choix et contraintes*, Actes du 138^e Congrès national des sociétés historiques (Rennes, 2013), Édition électronique, Éditions du CTHS, Paris, p. 88-104.

Barruol 2011 : Guy Barruol, « Saint-Thibéry, Hérault "Pont romain" », in *Les ponts routiers en Gaule romaine*, Actes du colloque tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 41, Montpellier, 2011, p. 393-396.

Bigot 2020 : Fabrice Bigot, *Production et commerce des amphores gauloises sur le littoral et dans les ports de Narbonnaise*, Éditions Monique Mergoïl, Archéologie - Histoire Romaine, 44, 639 p.

Bonnamour, Dumont 2011 : Louis Bonnamour, Annie Dumont, « Les passages à gué d'époque gallo-romaine : le gué envisagé comme site culturel »,

in *Les ponts routiers en Gaule romaine*, Actes du colloque tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008, Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 41, Montpellier, 2011, p. 615-632.

Brien-Poitevin 1996 : Françoise Brien-Poitevin, « Consommation des coquillages marins en Provence à l'époque romaine », *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 29, 1996, p. 313-320.

Devillers et al. 2015 : Benoît Devillers, Guénaëlle Bony, Jean-Philippe Degeai, Jean Gascó, Hamza Oueslati, Iouri Bermond, Florian Yung, « Coastal and human settlement in the lower Hérault river (Southern France) since the Neolithic : environment – human society interactions in holocene mediterranean », *XIX INQUA Congress, Quaternary Perspectives on Climate Change, Natural Hazards and Civilisation*, 26 Juillet - 2 août 2015, Nagoya, Japon.

Lugand 2001 : Marc Lugand, « Routes et chemins », in *Carte Archéologique de la Gaule : Agde et le Bassin de Thau*, 34/2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001, p. 63-70.

Lugand, Bermond 2001 : Marc Lugand, Iouri Bermond (dir.), *Carte Archéologique de la Gaule : Agde et le Bassin de Thau*, 34/2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres - Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001, 448 p., 619 fig.

Marteil 1960 : Louis Marteil, « Écologie des huitres du Morbihan - *Ostrea edulis* Linné et *Gryphaea Angulata* Lamarck », *Revue des travaux de l'Institut des pêches maritimes*, n°24 (3), 1960, p. 329-446.

Mauné 2001 : Stéphane Mauné, « La région du Bassin de Thau et de la basse vallée de l'Hérault aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. : bilan et perspectives », in *Carte Archéologique de la Gaule : Agde et le Bassin de Thau*, 34/2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001, p. 81-93.

Mauné 2002a : Stéphane Mauné, « "LE CAMP ROMAIN", Aumes (Hérault) » in J.-L. Fiches (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 13, Lattes, 2002, p. 317-332.

Mauné 2002b : Stéphane Mauné, « CESSERO, Saint-Thibéry (Hérault) », in J.-L. Fiches (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 13, Lattes, 2002, p. 333-345.

Mouchi et al. 2020 : Vincent Mouchi, Laurent Emmanuel, Vianney Forest, André Rivalan, « Geochemistry of Bivalve Shells As Indicator of Shore Position of the 2nd Century BC. », *Open Quaternary* 6, 4, p. 1-15. DOI: <https://doi.org/10.5334/oq.65>

Py et al. 2001 : Michel Py, Andrés María Adroher Auroux, Corinne Sanchez, *Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes*, tome 1, Lattara 14, Lattes, 2001, 612 p.

Py 1993 : Michel Py (dir.), *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, Lattes, 1993, 622 p.

Ropiot 2015 : Virginie Ropiot, *Espaces habités et espaces parcourus le long des cours d'eau du Languedoc occidental, du Roussillon et de l'Ampourdan du IX^e s. au début du II^e s. avant notre ère*, Éditions Mergoïl, Archéologie du Paysage 2, Autun, 2015, 431 p., 17 annexes, 152 fig.

Tchernia, Brun 1999 : André Tchernia, Jean-Pierre Brun, *Le vin romain antique*, Éditions Glénat, Grenoble, 1999, 159 p., 191 fig.

Ugolini 2002 : Daniela Ugolini, « AGATHA, Agde (Hérault) », in J.-L. Fiches (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 13, Lattes, 2002, p. 346-370.

Rapports inédits, mémoires*

Laurent, Carrato 2016 : Fabrice Laurent, Charlotte Carrato, *La Motte II, Agde (Hérault), Rapport de prospection subaquatique*, Nov. 2016, Association IBIS, UMR 5140 du CNRS, 75 p.

Moyat, Tourrette 2003 : Philippe Moyat, Christian Tourrette, *Découverte d'un site protohistorique dans le fleuve Hérault (prospection évaluation), site de la Motte, Agde, Rapport de prospection*, SRA Languedoc-Roussillon, DRASSM.

Rivalan et al. 2015 : André Rivalan, Charlotte Carrato, David Constant, Benoît Devillers, Florian Yung, *Le site subaquatique de Mermian (Agde, Hérault) - fin du II^e s. - début du I^{er} s. av. n. è., Rapport de fouille - Campagne de sondage - Mars 2015*, Association IBIS - UMR 5140 du CNRS, 86 p.

Rivalan et al. 2017 : André Rivalan, Charlotte Carrato, David Constant, Benoît Devillers, Vianney Forest, Séverine Sanz, Florian Yung, *Le site antique de Mermian (Agde, Hérault) - Enrochement et amas d'amphore antique dans le fleuve Hérault, Rapport de fouille - Campagne de sondage - Décembre 2016*, Association IBIS - UMR 5140, 82 p.